

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 novembre 2017

20 ans des ORP : et la succession d'entreprise ?

(IVS).- A l'occasion de son vingtième anniversaire, l'Office régional de placement (ORP) de Sierre a organisé une rencontre réunissant les acteurs de l'économie privée du district sur le thème de la transmission d'entreprise. Cette approche proactive des ORP leur permet de se positionner comme un partenaire privilégié de la réinsertion.

Durant 20 ans le rôle des ORP a constamment évolué pour offrir non seulement des prestations de qualité aux demandeurs d'emplois, mais également aux entreprises. Le but principal de la politique active du marché du travail est d'offrir une réintégration professionnelle des assurés aussi rapide que durable.

En tant que partenaires actifs de l'économie, les ORP entretiennent des contacts étroits avec les employeurs de leur région et leur offrent un support de qualité : promotion des compétences des demandeurs d'emploi, promotions des emplois vacants et suivi jusqu'à l'entretien, etc.

Dans ce cadre, l'ORP de Sierre a réuni les entreprises du district pour les sensibiliser à la thématique de la succession d'entreprises. En effet, tôt ou tard, cette tâche stratégique de la succession se pose à tous les directeurs d'entreprises. La fermeture d'une entreprise entraîne l'inscription de nouveaux chômeurs à l'ORP avec comme conséquence une perte de savoir-faire. Il est donc essentiel d'anticiper cette phase.

Près de 90 entreprises ont participé à cette rencontre qui leur a permis d'échanger avec les représentants du Service de l'industrie, du commerce et du travail, des ORP et des conférenciers présents. Aujourd'hui plus que jamais, l'ORP développe un partenariat actif avec les entreprises par le biais de ce type d'évènement.

Les Offices régionaux de placement valaisans

Les ORP sont intégrés au Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT). En tant que centres de compétences en réinsertion professionnelle, ils soutiennent aussi bien les demandeurs d'emploi dans leurs recherches d'emploi que les employeurs dans leurs recherches de candidats. Une importance particulière est accordée aux contacts avec les entreprises.

Personnes de contact :

- **David Fellay, chef de la section Placement public – 027 606 73 44**
- **Fabrice Salamin, chef de l'ORP Sierre, SICT – 027 606 94 31**

